



# DU DROIT, MER ET LITTORAL

Durée  
1 an



Structure de  
formation  
Faculté de Droit  
et de Science  
politique

## Présentation

La formation proposée vise à appréhender l'environnement maritime, littoral et portuaire sous l'angle du droit.

Elle est dispensée à distance via des contenus en ligne (cours dactylographiés, audio ou filmés) afin de permettre aux étudiants et professionnels de concilier leur emploi du temps avec les enseignements de ce diplôme.

## Objectifs

Le diplôme vise à compléter les formations généralistes par une connaissance juridique approfondie du secteur maritime et littoral, de son exploitation ou utilisation.

## Savoir faire et compétences

La formation permet d'appréhender les instruments juridiques relatifs à l'occupation et à l'exploitation du domaine public ; de connaître les règles d'urbanisme propres aux constructions sur le littoral ; d'étudier les régimes applicables à l'exploitation des différentes ressources ainsi qu'à connaître et prévenir les risques liés à la mer.

## Organisation

## Aménagements particuliers

Durée de la formation : 1 an (les cours sont mis en ligne au fur et à mesure de janvier à fin juin) 76h de cours

## Admission

### Droits de scolarité

240 euros (formation initiale) ; 1500 euros (formation continue)

### Pré-requis nécessaires

Licence 3

## Infos pratiques

### Contacts

Responsable pédagogique

Nelly Sudres

✉ nelly.sudres@umontpellier.fr



---

## Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science  
politique



# Programme

## Organisation

Organisation de la formation : Formation à distance

**Contenu de la formation : La formation (76 h) se compose de quatre modules d'enseignement :**

-« Les territoires » (6h) :

Délimitation de l'espace maritime

Délimitation du domaine public maritime

-« La protection » (30h) :

Droit de l'environnement marin et du littoral

Droit de l'urbanisme du littoral

Polices administratives générales et spéciales

La GEMAPI

- « La valorisation » (30h) :

Politique de l'aménagement du littoral

Droit de la pêche et de l'aquaculture

Droit de l'exploitation des ressources sous-marines et de l'éolien marin

Droit des ports maritimes

Concession et sous-concession de plage

Encadrement de la prise en charge par les personnes publiques d'activités économiques liées au littoral

- « Les risques » (10h).

L'action publique après l'érosion côtière

La responsabilité des élus locaux et des collectivités publiques

L'organisation des secours en mer

Enseignants/intervenants : universitaires et professionnels